

Séance du 13 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie De Almeida, Maire.

Etaient présents : Mmes/Mrs DE ALMEIDA Sylvie, CARLE Jean-Pierre, DORION Marie-Micheline, BOYAVAL Cédric, MINET Céline, BOYAVAL Muriel, ROYNEAU Marie, BARBIER Mélanie, TOURNEUR Éric, VIOLLETTE Francine, SOYEZ Gratiella, FROIDURE Francis, BRAILLY Ingrid.

Etaient absents : M. FROIDURE Laurent, Mme TURPIN Nathalie

Etaient absents excusés : M. HUET Julien donne pouvoir à Mme DE ALMEIDA Sylvie

M. PETIT Éric donne pouvoir à Mme ROYNEAU Marie

M. CAUX Jean-François donne pouvoir à Mme MINET Céline

Madame BOYAVAL Muriel a été nommée secrétaire de séance.

1. Compte de Gestion 2020

Mme le Maire expose aux membres que le compte de gestion est établi par le receveur à la clôture de l'exercice qui le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte de gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2. Compte Administratif 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean-Pierre CARLE, 1^{er} Adjoint, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

<u>Dépenses</u> :	Prévu :	488 070,31
	Réalisé :	483 924,62
	Reste à réaliser :	3 264,24

<u>Recettes</u> :	Prévu :	488 070,31
	Réalisé :	241 030,93
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

<u>Dépenses :</u>	Prévu :	1 662 699,31
	Réalisé :	1 335 629,29
	Reste à réaliser :	0,00

<u>Recettes :</u>	Prévu :	1 662 699,31
	Réalisé :	1 788 812,14
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-242 893,69
Fonctionnement :	453 182,85
Résultat global :	210 289,16

3. Affectation de résultat

Le Conseil Municipal sous la présidence de Madame le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 et, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	207 263,54€
- Un excédent reporté de :	245 919,31€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 453 182,85€

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 pour couvrir

- Un déficit d'investissement de	246 157,93€
----------------------------------	-------------

Or la façon suivante :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2020 :	+ 453 182,85€
- Affectation compl. en réserve (au 1068) :	-246 157,93€
- Résultat reporté en fonctionnement au 002 :	+ 207 024,92€
Résultat d'investissement reporté (001) :	- 242 893,69€

4. Compte de Gestion 2020 – Assainissement

Mme le Maire expose aux membres que le compte de gestion est établi par le receveur à la clôture de l'exercice qui le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte de gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

5. Compte Administratif 2020 – Assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean-Pierre CARLE, 1^{er} Adjoint, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

<u>Dépenses :</u>	Prévu :	310 099,92
	Réalisé :	9 900,00
	Reste à réaliser :	0,00

<u>Recettes :</u>	Prévu :	310 099,92
	Réalisé :	18 546,09
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

<u>Dépenses :</u>	Prévu :	381 853,72
	Réalisé :	2 661,18
	Reste à réaliser :	0,00

<u>Recettes :</u>	Prévu :	381 853,72
	Réalisé :	385 356,16
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	8 646,09
Fonctionnement :	382 694,98
Résultat global :	391 341,07

6. Tarifications 2021

Compte tenu de la situation sanitaire et des difficultés financières engendrées par la COVID 19, Madame le Maire propose de figer la tarification des différents services.

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal reconduit la tarification 2020 sur l'exercice 2021.

7. Subventions 2021

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil, les difficultés rencontrées par les associations de la commune, à organiser des manifestations en 2020. Elle souhaite soutenir le tissu associatif en accordant des montants de subventions identiques à l'année 2020.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le conseil municipal accorde des subventions 2021 pour les montants identiques à ceux de 2020.

8. Vote des taxes

Madame le Maire expose aux membres du conseil la réforme fiscale qui conduit à la suppression du taux de taxe foncière par le bâti pour la part départementale. Ce taux départemental est dès lors additionné au taux voté par la Commune.

Elle précise pour autant ne pas souhaiter augmenter la pression fiscale et reconduire le taux de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour l'année 2021 ainsi qu'il suit, les taux de contributions directes locales :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : Somme de la taxe communale 2020 (38.72%) et de la taxe départementale 2020 (25.84%) soit 64.26%
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties = 54.67%

9. Budget Primitif Commune 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Sylvie DE ALMEIDA vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses :	603 373,93€
Recettes :	603 373,93€

Fonctionnement

Dépenses :	1 714 712,92€
Recettes :	1 714 712,92€

10. Budget Primitif Assainissement 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Sylvie DE ALMEIDA vote les propositions nouvelles du Budget Primitif Assainissement de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses :	439 613,00€
Recettes :	439 613,00€

Fonctionnement

Dépenses :	357 959,09€
Recettes :	357 959,09€

11. Jury d'Assises – Liste préparatoire 2021

Le Conseil Municipal est informé qu'en application des articles 254 et suivants du code de la procédure pénale, une liste de jury doit être établie annuellement.

Madame le Maire fait procéder à partir de la liste électorale au tirage au sort des jurés pour ladite constitution de liste :

Sont tirés au sort :

- Monsieur SIMON Philippe
- Monsieur PERNES Julien
- Madame POIRION Marine

12. Convention CAF

Madame le Maire donne lecture de la convention d'« Objectifs et de financement- Aide au fonctionnement de la structure » ALSH, qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de l'aide au fonctionnement) la structure des accueils de loisirs sans hébergement.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à paraphéer ladite convention.

Questions diverses

Madame le Maire souhaite féliciter publiquement les agents de la commune pour ce qui a été réalisé dans les différents services, tel que la continuité de l'accueil public à la Mairie, la fresque à la cantine scolaire, ainsi que les agents d'entretien.

Sans autres questions diverses, la séance est levée à 20h45.

Madame le Maire,

Les conseillers présents,